

ÉVITER LA RUPTURE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Parlez-en à votre conseiller-ère

Édition 2022



et les 19 communes adhérentes



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

L'apprentissage un bouleversement dans la vie

- ◇ Les codes professionnels sont différents du cadre purement scolaire auquel vous étiez habitué, le rythme s'accélère et change tout le temps selon que vous soyez en entreprise ou en cours...
- ◇ Il est donc normal de rencontrer parfois certaines difficultés qui sont, en réalité, loin d'être insurmontables !
- ◇ Si vous voulez parvenir à régler ces soucis, il va d'abord falloir identifier le/ou les problèmes, et les formuler.
- ◇ Le mieux est de faire une liste de ce qui ne va pas pour parvenir à l'exprimer.
- ◇ Le problème concerne-t-il les missions qui vous sont attribuées ? Avez-vous du mal à les comprendre ? À les exécuter ?
- ◇ Est-ce que ces missions correspondent à la formation ? Sont-elles trop nombreuses, concrètes ou pas assez ?

Les raisons de ces problèmes

- ◇ Une fois identifiés, il faut trouver les raisons de ces problèmes. Si vous avez le sentiment que les causes proviennent du tuteur, de l'entreprise, ou des autres salariés, vous devez aussi vous demander quels sont vos torts.
- ◇ Avez-vous des difficultés avec la hiérarchie ?
Le courant ne passe pas avec votre tuteur, ou vous êtes en conflit avec des collègues ou responsables ?
- ◇ Avez-vous de la peine à vous intégrer à l'équipe, ou bien encore, l'impression de n'être pas suffisamment encadré dans les missions qui vous sont confiées et dans la formation ?
- ◇ S'agit-il d'un manque de motivation ? Avez-vous le sentiment de vous être trompé de voie, et de ne pas du tout aimer ce que vous faites ?
- ◇ Posez-vous la question, êtes-vous un(e) salarié(e) exemplaire

- ◇ Êtes-vous toujours à l'heure ?
- ◇ Votre tenue de travail est-elle appropriée, de même pour votre coiffure, rasage, maquillage ?
- ◇ Votre comportement : êtes-vous à l'écoute, attentif(ive), souriant(e) positif(ive) et concentré(e) ?
- ◇ Comment exécutez-vous les tâches qui vous sont confiées ? Avez-vous le sentiment de remplir dans les temps et correctement les missions que vous devez accomplir ? Ou pensez-vous au contraire que vos résultats sont en-deçà des attentes de l'entreprise ?

Résoudre les problèmes

Après avoir identifié les problèmes que vous rencontrez, ainsi que leurs causes, vous avez tout intérêt à ne pas laisser traîner cette situation. Dialoguez au plus vite avec votre tuteur.

Le mieux est de lui demander un entretien, au cours duquel vous expliquerez, dans l'ordre :

- ◇ Ce qui vous pose problème,
- ◇ Ce qui vous semble être de votre responsabilité et la manière dont vous envisagez d'y remédier,
- ◇ Ce qui vous semble être de la responsabilité de l'entreprise ou des personnes qui vous encadrent.

Conclusion

Quels que soient les problèmes que vous rencontrez, n'oubliez jamais trois choses :

1. Vous êtes peut-être en partie responsable des difficultés ;
2. Vous avez la possibilité de vous améliorer ;
3. Vous devez instaurer un dialogue avec votre employeur et/ou votre tuteur pour les résoudre

Pour plus d'informations,
contactez-nous !

MISSION LOCALE DU PAYS SALONNAIS

50, rue Saint Lazare
13300 Salon-de-Provence

Tél. : 04.90.56.28.21

E-mail : contact@ml-salon.fr



/ [mlpayssalonais](#)



/ [MlpsSalon](#)



/ [ML Prod](#)

www.ml-salon.org